

Du gaz russe au gaz de schiste américain : de pire en pire pour le climat et pour la planète

La crise ukrainienne met en évidence les risques liés à la dépendance de l'Europe au gaz russe. Au passage, elle illustre, s'il en était encore besoin, l'échec cuisant de la politique énergétique allemande qui, non contente de faire flamber les prix, de ne pas faire baisser significativement les émissions de gaz à effet de serre et de mettre en danger la sécurité du réseau électrique européen, a rendu le pays totalement « accro » au gaz de M Poutine. Le sevrage du junkie allemand sera très difficile, car il ne dispose, pour s'approvisionner que des gazoducs venant de Russie. Il devra donc, à court terme, se tourner vers son ancienne (et toujours bien actuelle) addiction au charbon (et surtout au lignite qu'il trouve dans son propre sol). Le climat en pâtira à la mesure des émissions de carbone qui en résulteront.

Rassurons-nous, la France est beaucoup moins dépendante du gaz russe. Elle peut se tourner vers d'autres fournisseurs puisqu'elle a eu la sagesse de s'équiper de quatre terminaux méthaniers pour accueillir du GNL, Gaz Naturel Liquéfié (alors que l'Allemagne n'en a aucun). C'est ainsi que dès le mois de mars, la France a été le premier client européen du gaz américain. 16 méthaniers sont venus apporter leur cargaison en France soit deux fois plus qu'en février.

Fermé peut-être le robinet russe (ou en cours de fermeture), mais grand ouvert le robinet américain.

Cependant, ce gaz reste du méthane, un des plus puissants émetteurs de gaz à effet de serre. Il s'agit, de plus, essentiellement de gaz de schiste (79 % en 2021). Son extraction génère plus de fuites et donc plus d'émissions de gaz à effet de serre que l'extraction du gaz dit conventionnel (nous avons alerté récemment sur les fuites importantes liées à l'extraction du gaz naturel comme du pétrole : <https://www.sauvonsleclimat.org/fr/base-documentaire/des-fuites-massives-de-methane-qui-doivent-etre-evitees>). L'énergie nécessaire à son extraction et à son transport est aussi beaucoup plus importante. Si un kWh de gaz conventionnel génère environ 200 g de CO₂, c'est près de 300 g pour du gaz de schiste (source Carbone 4¹).

En France, la loi du 13 juillet 2011 interdit « l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique » compte tenu des incidences notables du processus d'extraction sur l'environnement. Nous importons donc un produit dont l'exploitation est interdite sur notre territoire. Peu sont ceux qui semblent s'en émouvoir.

Ainsi les considérations environnementales, sans même parler du climat, ne résistent guère face au risque de rupture d'approvisionnement. Les préoccupations d'hier sont reléguées au rang de pudeurs du passé.

La France change donc peu à peu de source d'approvisionnement pour son gaz. Si le nouveau fournisseur est géopolitiquement plus acceptable, sa marchandise est encore plus mauvaise pour le climat et pour la planète. Et une certaine part d'hypocrisie (nous importons ce qu'il est interdit d'exploiter sur notre sol) vient s'ajouter à la culpabilité du manque d'efficacité de notre action climatique.

Si nous cherchions plutôt à nous sevrer du gaz qui est, dans tous les cas, toxique pour le climat... Ne conservons que les usages auxquels des solutions décarbonées ne peuvent pas se substituer (et consacrons en priorité à ces usages résiduels notre potentiel de bio méthane qui n'est en aucun cas à la hauteur des consommations actuelles). Bien sûr, cela demandera du temps (en particulier dans le domaine du chauffage) et des financements. Mais il est urgent d'engager une politique résolue et constante pour sortir dès que possible de tous les usages des énergies fossiles.

Copyright © 2022 Association Sauvons Le Climat

1 Importations de gaz naturel : tous les crus ne se valent pas (Carbone 4 octobre 2021)